

Zaventem, le 3 avril 2019

Exécution de l'accord sectoriel ...Etat des lieux

A l'occasion de la réunion du Comité de négociation d'aujourd'hui, nous avons une nouvelle fois interrogé le représentant de l'autorité au sujet de l'état des lieux en matière d'exécution de l'accord sectoriel dont la première mesure démarre le 1^{er} juillet 2019.

Le ministre du Budget avait demandé une analyse complémentaire au ministre des Pensions concernant l'impact sur l'impact à l'égard du budget des pensions.
Cette analyse a été réalisée.

Le Président du Comité de négociation souligne qu'aussi bien le Premier ministre que le ministre de l'Intérieur veulent une exécution correcte de cet accord sectoriel.

Vincent **Gilles**
Président National
+32475304864

Vincent **Houssin**
Vice-Président National
+32485184952

